

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la norme (CE) No 1907/2006 (REACH)

Date/ Actualisée le 21 Juillet 2016. Rev 06

---

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

#### 1.1. Identification de la substance ou préparation

ETOFEN 100

#### 1.2. Utilisation de la substance ou préparation

Insecticide Emulsifiable Concentré contre insectes volants et rampants

Usage environnement : exclusivement par un professionnel

Usage dans l'industrie alimentaire : exclusivement par un professionnel

#### 1.3. Identification de la société/entreprise

AEDES

75 rue d'Orgemont

95210 SAINT-GRATIEN (France)

Tel. 01 39 89 85 86

Email : [info@aedes.fr](mailto:info@aedes.fr)

#### 1.4. Téléphone urgences.

Contactez le centre antipoison le plus proche : liste des 10 centres anti-poison : INRS PARIS : Tél : 01.45.59.59.59 ou le SAMU (15)

---

### 2. Identification des dangers de la préparation

#### 2.1. Classification du produit:

Classification selon (CE) No 1272/2008

Aquatique aigue Cat. I

Aquatique chronique Cat I

Signalétique étiquetage selon (CE) No 1272/2008

Pictogrammes :



Mot d'avis :

ATTENTION

Indications de danger selon (CE) No 1272/2008

H362 : Peu être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, effets nocif à longue durée

Conseils de prudence selon (CE) No 1272/2008

P201 : Se procurer les instructions avant utilisation

P260 : Ne pas respirer les vapeurs, aérosols

P262 : Éviter tout contact avec le produit au cours de la grossesse / pendant l'allaitement

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P273 : Éviter le rejet dans l'environnement P391 : Recueillir le produit répandu

P308+P313 : En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P501 : Éliminer le contenu /récipient comme un produit dangereux conformément à la réglementation locale, nationale ou internationale

Autres dangers :  
-----

### 3. Composition/information sur les composants

composants	N° CAS	%w/w	Classification selon réglementation (UE) No 1272/2008 (UE-GHS/CLP)
Etofenprox	80844-07-1	10	Aqua. Tox(aigue) I : H400 Aqua. Tox. (chronic) I : H410
Butoxide Piperonile	51-03-6	20	Aqua. Tox(aigue) I : H400 Aqua. Tox. (chronic) I : H410

Voir chapitre 16 pour les phrases EUH

### 4. Mesures de premiers secours

#### 4.1. Premiers secours:

- Retirer la personne de la zone contaminée.
- Oter tous vêtements et chaussures souillées.
- Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Ne pas oublier d'enlever les lentilles si la personne en porte.
- Laver abondamment la peau à l'eau et au savon sans frotter
- Contrôler la respiration. Si besoin est, pratiquer la respiration artificielle
- Si la personne est inconsciente, la positionner sur le côté avec la tête plus basse que le reste du corps et les genoux semi fléchis.
- Transporter la personne intoxiquée dans le centre hospitalier le plus proche et montrer si possible l'étiquette ou l'emballage

**NE JAMAIS LAISSER SEULE LA PERSONNE INTOXIQUEE**

#### 4.2. Symptômes d'intoxication

Irritation des yeux, muqueuses et peau

#### 4.3. Recommandations au médecin:

- Traitement symptomatique.

**EN CAS D'INTOXICATION VEUILLEZ TÉLÉPHONER LE CENTRE ANTI-POISON. TÉLÉPHONE :+ 00 34 91-5620420.**

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie.**

### 5.1. moyens d'extinction :

Normes générales pour incendies en présence des insecticides:

Pour l'extinction de l'incendie utiliser poudre, mousse, CO2 ou de l'eau pulvérisé

### 5.2. Dangers spécifiques dérivés du produit :

Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser masques avec filtre pour produits organiques ou équipement autonome dans locaux fermés.

### 5.3. Recommandations au personnel de la lutte contre incendies :

Portes de masques avec de filtres pour produits organiques dans les locaux fermes

---

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.**

6.1. Mesures de protection pour les personnes : Manipuler avec les précautions d'hygiène industrielle appropriées et respecter les règles de sécurité.(voir chapitre 8)

6.2. Précautions relatives à l'environnement : éviter la dispersion du matériel perdu en contact avec le sol, moyen aquatique et les égouts. Appeler les autorités en cas de contamination de l'environnement

6.3. Modes de nettoyage : Regrouper les grandes quantités et les recueillir dans des récipients; éliminer le reste avec du matériel absorbant selon les prescriptions locales en vigueur

Petites quantités. Récupérer le produit. Ne pas appliquer de vapeurs lors du nettoyage des surfaces contaminées.

---

## **7. Manipulations et stockage**

### 7.1 Précautions pour une Manipulation sécurisée

Lire attentivement l'étiquette du produit avant d'utiliser.

Pour éviter des risques pour les personnes et pour l'environnement suivre les instructions d'utilisation.

Afin d'éviter de risques avec les personnes et l'environnement suivre les instructions d'utilisation

Ne pas pulvériser ni sur aliments ni sur ustensiles de cuisine ni sur surfaces où les aliments soient manipulés, préparés, consommés ou servis Bien ventiler avant de pénétrer dans les locaux traités

Bien ventiler avant de pénétrer dans les locaux traités

Ne mélanger avec aucun autre produit.

Ne pas appliquer chez écoles infantiles et zones de jeux pour enfants

Mode d'emploi :

- application sur surfaces aérées :Pulvérisation ou nébulisation du produit après dilution dans l'eau .

- application pour la désinfestation de textiles: Pulvérisation du produit après dilution dans l'eau sur les textiles. Laisser agir le produit et après aspirer ou laver les textiles traités.

Mode d'emploi dans l'industrie alimentaire :

Pulvérisation directe dirigé vers le sol et les plinthes Ne pourra être appliqué de forme aéra. Ne pas pulvériser ni sur aliments ni sur ustensiles de cuisine ni sur surfaces où les aliments soient manipulés, préparés, consommés ou servis Bien ventiler avant de pénétrer dans les locaux traités Bien ventiler avant de pénétrer dans les locaux traités

Ne mélanger avec aucun autre produit. Ne pas appliquer sur surfaces en bois ou poreuses. Eviter le contact avec les zones traitées.

Délais sécurité : 12 heures

### 7.2. Conditions de Stockage :

Ne pas exposer au soleil. Conserver dans un lieu sec, dans des récipients fermés Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

### 7.3. Usages spécifiques :

Usage environnement : utilisation exclusivement par personnel spécialisé

Usage dans l'industrie alimentaire : utilisation exclusivement par personnel spécialisé

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

### 8.1. Valeurs limites d'exposition :

Sans application

### 8.2. Equipement de protection individuelle :

Protection des voies respiratoires :

Porter de masque avec des filtres pour produits organiques EN 136, 140 et 405 et filtres EN 149 et 143

Protections des mains :

Porter des gants de protection résistante aux produits chimiques Nitrile, EN420 et EN 374

Protection des yeux :

Porter des lunettes avec protection latéral (EN 166, 167, 168)

Mesures générales des protection e hygiène :

Se laver les mains avant l'utilisation du produit et avant manger, boire ou fumer.

Laver les vêtements et l'équipe de protection a fin d'éliminer les contaminants

Se débarrasser des vêtements et chaussures contaminés que ne peuvent être nettoyés

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques.

### 9.1. Information général.

État physique:	Liquide . Concentré emulsifiable
Couleur:	Sans couleur ou légèrement jaunâtre
Odeur:	caractéristique
Densité	$1 \pm 0.05 \text{ gr/cm}^3$ (20° C)
Pression vapeur	< 9.5 mm de Hg a 20° C
Point ébullition	>140°C
Point inflammation (coupe fermée)	>100°C
Solubilité dans l'eau	Emulsion en contact avec de l'eau
Solubilité en solvants organiques:	Miscible con muchos disolventes orgánicos
Coefficient de partition n-Octane/eau:	Non disponible
Acidité- alcalinité:	L'émulsion au 2% donne un pH de 6-7
Incompatible avec:	moyens fortement alcalines

---

## 10. Stabilité et réactivité.

### 10.1. Conditions à éviter

Eviter le contact avec les agents oxydants

### 10.2. Produits avec décomposition dangereux

La décomposition thermique produit des produits toxiques de natures diverses, pour cela, en cas d'incendie ou combustion, éviter de respirer les fumées.

---

## 11. Indications toxicologiques..

DL <sub>50</sub> oral rats:	> 10.000 mg/kg.
DL <sub>50</sub> dermique rats:	> 10.000 mg/kg
CL <sub>50</sub> inhalatrice rats:	>55 mg/l aire (4 h.)
Irritation oculaire:	Non irritante
Irritation dermique:	Non irritante
Sensibilisation:	Non sensibilisante

A la doses de utilisation ne montre pas de carcinogénèses.  
Note : valeurs estimatives du produit

---





## 12. Information écologique :

- 12.1. Toxicité : Eviter le contact avec les eaux de pluie et phréatiques.
- 12.2. Rémanence et biodégradabilité : Le temps de rémanence varie en fonction des caractéristiques physiques et biochimiques du sol.
- 12.3. Bio accumulation : Rien n'indique jusqu'à présent que le produit soit bio - cumulable.
- 12.4. Mobilité dans le sol : Non disponible

### 13. Indications pour son élimination.

- 13.1. Produit :  
Son élimination doit se faire parmi de sociétés accréditées et selon la loi en vigueur. Ne pas se débarrasser des résidus dans les égouts
- 13.2. Emballages :  
Usage pour personne spécialisé. Les emballages contaminés doivent être vidés de la meilleur façon. Il faut les éliminer en respectant et suivant les législations locales en vigueur

### 14. Indications pour le transport.

	ADR/RID	ADN/ADNR	IMDG	IATA
<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN3082	UN3082	UN3082	UN3082
<b>14.2. Désignation officielle pour le trnsport</b>	Substance liquide potentiellement dangereuse pour l'environnement n.e.p (etofenprox).	Substance liquide potentiellement dangereuse pour l'environnement n.e.p (etofenprox).	Substance liquide potentiellement dangereuse pour l'environnement n.e.p (etofenprox).	Substance liquide potentiellement dangereuse pour l'environnement n.e.p (etofenprox).
<b>14.3 Classe de marchandise dangereuse. Etiquetage.</b>	9 	9 	9 	9 
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III	III	III	III
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	SI	SI	SI	SI
<b>14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs.</b>	Numéro d'identification de danger: 90	Numéro d'identification de danger: 90		

### 15. Réglementations.

Classification du produit:

Classification selon (CE) No 1272/2008

Aquatique aigue Cat. I

Aquatique chronique Cat I

Signalétique étiquetage selon (CE) No 1272/2008

Pictogrammes :



Mot d'avis :

ATTENTION

Indications de danger selon (CE) No 1272/2008

H362 : Peu être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, effets nocif à longue durée

Conseils de prudence selon (CE) No 1272/2008

P201 : Se procurer les instructions avant utilisation

P260 : Ne pas respirer les vapeurs, aérosols

P262 : Éviter tout contact avec le produit au cours de la grossesse / pendant l'allaitement

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P273 : Éviter le rejet dans l'environnement P391 : Recueillir le produit répandu

P308+P313 : En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P501 : Éliminer le contenu /récipient comme un produit dangereux conformément à la réglementation locale, nationale ou internationale

Autres dangers :

-----

---

**16. Autres informations.**

Sources de données utilisées pour compiler cette feuille:

Réglementation (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) en version en vigueur

Réglementation du transport conforme à ADR, RID, IMDG, IATA en version en vigueur

---